

Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2020 au titre des données 2019

Informations déclarant

Nom Prénom

Bar Foo

Adresse mail

foo@bar.org

Périmètre retenu pour le calcul et la publication des indicateurs

StructureEntrepriseTranche effectifsDe 50 à 250 inclusRaison socialeFooBarSiren514027945Code NAF47.25Z - Commerce de détail de boissons en magasin spécialiséAdresse12, rue des adresses 12345 Y

Informations calcul et période de référence

Année au titre de laquelle les indicateurs sont calculés

Date de fin de la période de référence

31/12/2019

Nombre de salariés pris en compte pour le calcul des indicateurs

31/2019

Indicateur relatif à l'écart de rémunération

Modalité de calcul

Par catégorie socio-professionnelle

Date de consultation du CSE

Nombre de niveaux ou coefficients

Résultat final en %

Population envers laquelle l'écart est favorable

Nombre de points obtenus

Par catégorie socio-professionnelle

1.95

Indicateur relatif à l'écart de taux d'augmentations individuelles

Résultat final en %	34.49
Résultat final en nombre équivalent de salariés	11.40
Population envers laquelle l'écart est favorable	hommes
Nombre de points obtenus sur le résultat final en pourcentage	0
Nombre de points obtenus sur le résultat final en nombre de salariés	0
Nombre de points obtenus	0



Récapitulatif de la déclaration de votre index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes pour l'année 2020 au titre des données 2019

Indicateur relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

Motif de non calculabilité

Absence de retours de congé maternité

Indicateur relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 salariés ayant perçu les plus hautes rémunératons	
Résultat en nombre de salariés du sexe sous-représenté	0
Sexe des salariés sur-représentés	hommes
Nombre de points obtenus	0
Niveau de résultat global	
Total de points obtenus	-
Nombre de points maximum pouvant être obtenus	-
Résultat final sur 100 points	65
Mesures de corrections prévues	-
Publication du niveau de résultat global	
Date de publication	-
Site Internet de publication	-
Modalités de communication auprès des salariés	-